

Extrait du site UGTG.org

url : <http://ugtg.org/spip.php?article1400>

Déclaration finale de Ghislaine Joachim Arnaud lue au tribunal

- Dossiers - Répression -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : jeudi 23 décembre 2010

Mis à jour le : jeudi 23 décembre 2010

UGTG.org

Ghislaine Joachim Arnaud est secrétaire générale de la CGTM et dirigeante de Combat Ouvrier. Elle fut aussi l'une des principales dirigeantes de la grève générale de février 2009 à la Martinique au sein du K5F (Collectif du 5 février) qui regroupe les organisations syndicales à l'origine de ce mouvement social exceptionnel.

Elle a été citée à comparaître par le procureur de la république de Fort de France le 15 décembre 2010 au tribunal de Fort de France, sur plainte de Jean François Hayot de l'association « respect dom ». Mais cette association n'avait pas les 5 ans révolus d'existence pour ester en justice. Ainsi c'est le Collectif Dom, par la voix de son avocat Me Murielle Renard-Legrand, qui s'est porté partie civile pour le béké Hayot ! Stupeur et colère Outre Mer ! Comment une association qui prétend représenter les fils et filles de descendants d'esclaves originaires de Martinique, Guadeloupe, Guyane, réunion, Mayotte peut elle apporter son soutien à des accusations de racisme proférées par un descendant des maîtres esclavagistes de la Martinique, un béké ?

Que lui reproche t-on ?

Il est reproché à notre soeur d'avoir repris le slogan lancé par des dizaines de milliers de manifestants lors de la grève générale de février-mars 2009 : « Matinik se ta nou, matinik se pa ta yo, on bann bétjé pwofitè, volè ; nou ké foute yo déwo » : « la Martinique est à nous, la Martinique n'est pas à eux, une bande de békés profiteurs, voleurs, on les mettra dehors ».

PROCES DU 15 DECEMBRE 2010

Déclaration finale de Ghislaine Joachim Arnaud lue au tribunal [\[1\]](#)

Madame, Messieurs, du Tribunal,

L'objet de ce procès nous ramène en fin de compte aux événements qui ont marqué la Martinique en 2009, c'est-à-dire à la grève générale ! Car au delà de l'accusation portée contre moi par M Hayot, ce procès est une sorte de prolongement, sur le plan judiciaire, du grand conflit social qui a marqué l'année 2009.

Ce qui m'est reprochée c'est d'avoir été en février-mars, en tant que responsable du K5F, la porte parole de ces milliers de militants, de travailleurs, l'une des voix de cette unité retrouvée du mouvement syndical porteur, pendant 38 jours, de tous les espoirs de ce peuple en mouvement.

Les travailleurs, les femmes, les jeunes, les retraités manifestaient chaque jour contre la cherté de la vie, contre les bas salaires, le chômage des jeunes, pour la revalorisation des minima sociaux etc.....Les revendications étaient formulées dans la plateforme du Collectif.

Je ne rajouterai rien de plus sur ce contexte particulier qui a montré toute la volonté de la population de voir un changement de sa situation.

Alors, qu'importent les accusations de M Hayot, et sa volonté d'inverser les rôles : se faisant passer pour victime,

Déclaration finale de Ghislaine Joachim Arnaud lue au tribunal

alors que les seules victimes depuis bien longtemps de l'arrogance, de l'oppression et du racisme de certains gros propriétaires gros patrons et planteurs issus du milieu béké ce sont les travailleurs, la couche majoritaire de la population issue d'une histoire que personne ne peut changer et qui a perpétué des rapports de maître à esclave en rapport de patrons à salariés, tels que nous les vivons aujourd'hui.

Dire cela, n'est pas sans intérêt pour comprendre ce qui, pour moi, est en jeu dans ce procès !

Il est évident que ce n'est pas le soi-disant préjudice de mon supposé racisme, qui a motivé la plainte de Mr Hayot ; mais le rôle social et syndical que j'ai joué dans la grève de 2009. Ce qui a motivé M Hayot et les gens appartenant à tout un milieu de gros possédants, de privilégiés, c'est ce qu'ils ont vécu et ressenti lors de ces journées de manifestation et de grève de 2009 !

A l'évidence, l'accusation dont je fais l'objet, est fallacieuse

Oui ! La motivation de l'accusation est abusive et fallacieuse. Et je tiens à dire d'emblée, que ce n'est pas à moi, ni à quiconque de la population laborieuse qui se bat pour mieux vivre, être mieux traité de ses patrons, à démontrer notre non-racisme. C'est à ceux de la classe dominante, à ceux qui exploitent, qui licencient comme bon leur semble, à ceux qui imposent des conditions de travail inacceptables dans leurs entreprises, à ceux qui dictent leur loi, même aux gouvernants (Rappelons-nous l'intervention de certains békés auprès du gouvernement, lors des grèves de 2009 pour en finir avec le ministre Yves Ego et les accords qui semblaient en bonne voie d'être signés en Guadeloupe en début Février)

C'est à tous ceux là de faire la preuve de leur non - mépris, de leur non - oppression, de leur souci de justice et d'équité, etc. Mais pas à nous !

Les victimes de l'exploitation se battent pour leur mieux être, mais face à l'Etat qui est le plus souvent du côté des gros patrons, avec ses forces de répression et ses institutions, elles n'ont que peu de moyens à leur disposition : grève, manifestations, blocage de routes, chants , slogans etc....On a vu cette collusion de l'Etat avec les gros patrons en Février 2009, lorsqu'à la suite de la démonstration manquée en 4X4 et engins agricoles contre les grévistes. Des militants, des jeunes, des membres de la population, se sont retrouvés pris au piège, cernés à la Maison des Syndicats et dans le quartier du Morne Pichevin arrosés par des jets de grenades lacrymogènes, provenant d'un hélicoptère.

On la voit encore aujourd'hui face aux grévistes de M. Bricolage qui se font délogés avec violence lorsqu'ils sont mobilisés face à l'arrogance et au mépris du patron du Groupe Bernard Hayot.

Alors oui ! Il est parfaitement scandaleux que l'un de ceux qui se situe dans le camp des dominants, viennent se plaindre que les victimes résistent, se rebellent, n'acceptent pas ! C'est trop facile d'accuser ces victimes et d'accuser ceux qui luttent à leurs cotés, de racisme, de violence et pourquoi pas de vouloir « tuer l'économie martiniquaise » !

Pour ces gros patrons un bon salarié est un salarié qui ne fait jamais grève et qui accepte tout jusqu'à mourir dans la pauvreté et le dénuement, après des années de bons et loyaux services, pour faire fructifier le capital de la minorité béké ou autres !

Eh bien non ! Ça aussi ça change !

Les travailleurs n'acceptent plus d'être des victimes consentantes ; et à l'approche de menaces encore plus grandes pour leur situation dues à une crise économique qui est loin d'être terminée, Les salariés ont décidé de se battre et de se donner les moyens de riposter et de ne pas être réduits au strict minimum vital, mais surtout de ne pas être poussés à la déchéance physique et morale ! Nous n'acceptons pas cela et nous aurons l'occasion de faire d'autres 2009, n'en déplaise à M. Hayot et à tous ceux de la classe des gros possédants !

Déclaration finale de Ghislaine Joachim Arnaud lue au tribunal

Les békés, nous dit-on ici et là, ne possèdent pas toute l'économie de la Martinique !

Mais qui ne le sait pas ?

Il est vrai que même si M. Bernard Hayot du groupe GBH est la 146 ème fortune de France, il est encore bien loin derrière les gros propriétaires et actionnaires de la grande distribution comme Carrefour-Promodès, des TOTAL, Bouygues, BNP-Paribas, et autres propriétaires de grosses fortunes ... qui sévissent ici.

Nous savons bien aussi que certains de nos exploités sont eux-mêmes descendants d'esclaves noirs ou encore d'émigrés chinois. Les Lancry, Parfait et autres HO HIO HEN, sont aussi connus comme ayant bâti leur fortune sur la sueur, l'usure, l'exploitation et le mépris de centaines de salariés, et la pwofitation sur la population en pratiquant des marges démesurées sur les articles de la vie courante.

C'est contre tous ceux là que nous appelons les salariés et les pauvres à se battre ! Alors je le répète, nous faisons une distinction de classe et non de race !

Nous appelons nos frères et soeurs de classe, les exploités, les travailleurs salariés, les démunis et les petits des campagnes, des quartiers, à faire bloc dans la lutte pour mettre hors d'état de nuire cette classe capitaliste qui ne prospère qu'au détriment de notre travail, en s'appropriant la plus grande part de ce que nous produisons ! Les masses qui manifestaient avaient raison de traiter les capitalistes, le gros patronat, de voleurs !

N'oublions pas ce qu'a dit un jour un économiste et philosophe du 19 ème siècle : « la propriété, c'est le vol » ! C'est encore vrai aujourd'hui !

Oui ! Nous revendiquons cette opinion : les exploités sont des voleurs, voleurs de notre travail, voleur de notre énergie créatrice, voleur de notre vie à petit feu, un peu chaque jour et sur une toute une vie de travailleur qui ne sert qu'à les enrichir !

Le mot « béké » qui est au centre du propos qui m'est reproché, dans sa version sociale et économique, et cela tout le monde le sait en Martinique, et Guadeloupe, est l'équivalent de patron.

Il n'y a pas de race béké, il n'ya pas d'ethnie békée, c'est bien la fonction et la position sociale qui est ainsi désignée ; attaquer une « bande de békés voleurs et exploités » c'est attaquer ce qu'ils représentent, et ce qu'ils font, à ce double titre !

Le racisme, ne vous méprenez pas, dans notre région il a toujours été l'idéologie des maitres qui pendant plus de 300 ans l'ont utilisé, afin de reproduire ce même système abominable de domination.

Oh ! certes bien des choses ont changé depuis la fin du 19 è siècle et début 20ème, il serait aujourd'hui plus compliqué d'assassiner un Alikier ou de fusiller comme au François des dizaines de grévistes en leur tirant dans le dos, période durant laquelle les troupes de l'état étaient purement et simplement à la disposition de grands propriétaires békés !

Les risques pour les assassins seraient très grands aujourd'hui de payer cher leurs crimes ! Ils le savent et l'Etat, très prudent en Février-Mars 2009, le sait aussi !

Et c'est cela qui en 2009 a fait enrager certains gros békés (ceux de la bande de békés profiteurs, voleurs » donc,

encore une fois, pas tous les békés !

C'est cela qui les a motivés à chercher des voies et moyens de revanche !

Revenons encore à cette accusation de « racisme » !

Qui est ou n'est pas, raciste en Martinique !

Qui a mené sa vie, construit ses maisons dans des zones complètement à part de la population noire ou métis ? Qui a son ghetto de Blancs vers Cap Est ! Qui a dit qu'il fallait préserver sa race, autrement dit se tenir à l'écart de toute vie sociale et culturelle au sein de la population majoritaire ???

M. Hayot sait fort bien tout cela et je doute fortement que sa réaction de me traduire devant le tribunal ait été motivée par un sentiment quelconque d'humiliation raciste qu'il aurait subie de ma part !

Non, monsieur Hayot !

Tous les Békés ne sont pas des voleurs et des exploiters, j'en ai connu dans ma vie qui étaient des camarades de travail et de militantisme à la CGTM. Il faudrait être stupide pour penser que tous les Békés de Martinique ont aussi le même niveau de fortune que M. Bernard Hayot, celui qu'on désigne comme le chef de file des Békés riches de la Martinique, 146ème fortune de France et probablement le plus riche des Martiniquais !

Que M. Hayot ait pris pour lui et pour tous les Békés une formule lapidaire, lancée par des dizaines de milliers de manifestants, à l'encontre, non pas des Békés mais d'une « bande de Békés voleurs et exploiters », c'est son affaire !

Le peuple, les masses travailleuses ont plus le sens de la justice et du respect, que ceux qui les exploitent quotidiennement. Leur sagesse se situe bien, dans la formule incriminée qui ne dit pas « Jetez les Békés dehors » ou bien « Békés dehors ». Ils disent qu'ils ne veulent plus être exploités par « une bande de Békés volé é exploité ». Ils n'en ont pas après tous les Békés mais, avec raison, ils en ont après ceux-là.

Je remarque encore que M Hayot est sensible à mon supposé racisme et à celui des manifestants, mais il est aveugle concernant un racisme vieux de plusieurs siècles qui perdure et qui prend même la forme d'un racisme officiel ! Et qui crève pourtant les yeux en Martinique quand on regarde de bas en haut la hiérarchie économique, sociale et administrative !

Plus on monte dans cette hiérarchie, moins il y a de Noirs, d'Indiens ou de Métis dans les postes de direction des entreprises privées ou même des administrations publiques ! A tel point qu'Aimé Césaire lassé et écoeuré de cette situation avait dénoncé ce qu'il appela le « génocide par substitution », afin de pousser la majorité du peuple martiniquais à réagir contre ce racisme officiel !

Je voudrais revenir sur un événement qui s'est produit pendant la grève générale, le vendredi 6 mars 2010, c'est l'incident qui a amené des contre-manifestants organisés par un petit groupe de planteurs Békés afin de venir lever les barrages tenus par les grévistes.

C'était une initiative déraisonnable et irresponsable. On a vu des dizaines de tracteurs et autres engins agricoles

Déclaration finale de Ghislaine Joachim Arnaud lue au tribunal

lourds suivant plusieurs 4X4 conduits par des planteurs békés tenter de traverser la ville pour, disaient-ils, aller à la préfecture faire pression sur le préfet afin qu'il se montre plus actif dans la répression contre les grévistes.

Mais pour accomplir un tel projet, il fallait traverser différents quartiers, routes, carrefours, tenus par des barrages de grévistes. Et effectivement au niveau de Trémelle, l'inévitable se produisit, l'affrontement direct eut lieu. Mais malgré l'importance de leur matériel et de leurs troupes, cette contre-manifestation dirigée par quelques planteurs Békés connut un échec retentissant et certains durent abandonner 4X4 et matériel pour fuir la vindicte populaire.

Sans doute déstabilisés après l'échec de leur manifestation « prise d'otage de Fort de France », ils ont craint d'être les victimes de leur propre mise en scène. C'est seulement après cela qu'ils ont déclaré que le mouvement social était « un mouvement communautaire et anti-blanc ».

Si j'insiste sur cet événement, c'est pour montrer à quel point certains békés ont soif de revanche et voudraient au moins sur le plan judiciaire nous faire payer les mauvais moments qu'ils ont passés lors de la grève générale.

Ils n'en sont d'ailleurs pas à leur première tentative !

Ils se sont tous ou presque, fendus de déclarations pour tenter de justifier leur situation et leur position dans la société, dans l'économie en Martinique : Beaudoin-Lafosse-marin ; Roger De Jaham ; Stéphane Hayot ; Eric et Jean Louis- De Lucy, pour ne citer que ceux-là.

Cette posture a même été interprétée par des journalistes de l'hexagone, de mouvement de panique !

Il faut souligner le zèle de ces békés -là, à assimiler le mouvement social comme étant un fléau pour la Martinique, zèle qui a poussé dans un premier temps les Hayot, Fabre, Huygues- Despointes, Aubéry, De Gentile, entre autres, à déposer 34 requêtes devant le Tribunal administratif, en reprochant au préfet de Région, représentant de l'Etat, de ne pas être intervenu pour libérer les nombreux barrages érigés par les grévistes du K5F aux abords des zones industrielles et commerciales.

Puis, après la fin du mouvement de Février 2009, ils ont procédé à des licenciements en cascades dans les entreprises et ont alors tenté d'accuser ensuite le K5F et le mouvement social de nuire à l'économie, ... et aux salariés !

Alors qu'une bonne partie des difficultés des entreprises étaient liées, et cela tout le monde le sait, à la crise financière qui avait commencée deux années plutôt aux Etats-Unis.

Depuis un mois se déroule un conflit dans une grande surface de bricolage du Lamentin.

A la lecture du bilan de cette société, les résultats s'élèvent à 1.5 million d'euros. Un million a été distribué aux actionnaires, le solde est destiné selon la direction à financer la construction de l'accès de la future enseigne « Décathlon », propriété du même groupe.

Forts de ces résultats, le personnel composé en grande majorité de jeunes en situation de premier emploi, et de précaires, a légitimement réclamé la part qu'il pensait lui être dû.

C'est la somme de 10 euros au 01 avril, et une autre de 05 euros au 01 décembre, qu'il lui a été royalement proposé
!!!

Déclaration finale de Ghislaine Joachim Arnaud lue au tribunal

10 euros et 05 euros dans une entreprise florissante qui a distribué 2.9 millions d'euros à ces actionnaires sur les trois derniers exercices !!!

Mais si les résultats n'avaient pas été de ce niveau, combien aurait-on proposé à ces salariés ? !!

Nous savons tous à qui appartient cette entreprise.

Et c'est moi que certains accusent d'incitation à la haine en Martinique ?

Devant de telles pratiques, certains font mine de s'étonner des réactions de ces salariés.

Bien souvent ce sont les mêmes qui s'étonnaient des réactions des jeunes qui s'étaient exprimés dans les rues de Fort de France durant la nuit du mardi 24 au mercredi 25 février 2009.

Rappelez-vous du flot de condamnations et de commentaires impitoyables à l'adresse de ces jeunes qui avaient osé exprimer à leur façon, leur désespoir en lançant un véritable cri d'alarme. Entretemps, ils sont retournés dans leurs squats, ou chez leurs parents, toujours désœuvrés, et désargentés. Pourtant on leur avait dit, faites des études et vous trouverez du travail,... suivez ce stage de formation et vous trouverez un emploi, ...

Près de deux années après ces évènements, où en sont-ils ? Que leur a-t-on proposé ? Quelles perspectives ? Quels débouchés ?

Tout comme ceux de la grande surface de bricolage, certains avaient trouvé de quoi survivre, pensaient-ils, grâce aux contrats aidés. Sans aucune forme d'avertissement, sans aucune information directe, l'Etat a décidé de les priver de tout revenu.

Du jour au lendemain, leurs employeurs se sont retrouvés privés de tous moyens financiers leur permettant de les maintenir en activité !!

D'un coup d'un seul, plusieurs milliers de salariés, jeunes et femmes en majorité, se sont ainsi retrouvés subitement à la rue !!!

Depuis le début de ce conflit, la direction de ce groupe refuse toute négociation. Les forces de répression casqués et armés interviennent régulièrement avec violence contre ces jeunes salariés, y compris dans les locaux de la Direction du travail.

Et c'est moi que certains accusent d'incitation à la violence en Martinique ?

Que dire alors de la situation de tous ces anciens salariés, aujourd'hui retraités, contraints à vivre avec des pensions de misère après qu'ils aient été sciemment sacrifiés sur l'autel du profit par leurs employeurs dans les plantations de banane à travers l'utilisation du chlordécone et autres pesticides ?

Que dire de l'existence même de ces milliers de travailleurs, jeunes et moins jeunes, privés d'emploi, des personnes souffrant d'un handicap, réduits à percevoir des minimas sociaux, et ce sans aucun espoir de revalorisation de leur revenus ?

Encore une fois, qui incite à la haine et à la violence ici ?-

Mme, Messieurs les juges !

Déclaration finale de Ghislaine Joachim Arnaud lue au tribunal

Vous ne pouvez pas juger en ignorant ou en faisant abstraction du contexte historique et social particulier le la Martinique.

Je le redis ! Entre la majeure partie de la population laborieuse et ceux qui dominent plantations, grandes surfaces, import-export, hôtellerie, dans ce pays, il y a de vieux comptes à régler, il y a un contentieux qui est loin d'être apuré.

Les arrières grands parents de MM. Hayot, Aubéry, Despointes etc ... étaient les propriétaires des arrières grands parents de ceux qui étaient dans la rue en février 2009. Et concernant ce compte là, à plusieurs niveaux, rien n'est encore réglé.

Aujourd'hui, c'est moi Ghislaine JOACHIM-ARNAUD, qui suis devant ce tribunal, pour des propos tenus et repris par des milliers de travailleurs, mais qui de plus constituent le fond de la pensée de l'écrasante majorité de la population martiniquaise, quant à leurs relations avec un petit groupe de gros et moyens patrons désignés sous le nom de Békés !

Je persiste à dire que les travailleurs ont raison de répondre à l'exploitation, aux injustices, au mépris, qu'ils subissent dans certaines entreprises, aux mauvaises conditions de travail, aux bas salaires. Ils ont raison de répondre par la lutte, comme ils l'ont fait en 2009, et comme le font ceux de M. Bricolage aujourd'hui.

Que M. Hayot, et tous ceux qui le soutiennent dans le camp patronal, ne se fassent aucune illusion sur les effets de leur tentative d'intimidation judiciaire !

Bien loin de nous faire peur, elle a eu surtout pour effets d'élargir l'audience de nos propos et de faire connaître encore plus largement les buts et les idées des militants syndicalistes et communistes révolutionnaires dont je me réclame.

Que tous ces gens là sachent, que je porte trop bien en moi, toute la fierté de ce que je suis, et de mon combat, pour croire que l'épisode actuel m'affectera en quoi que ce soit.

Je me bats, pour qu'un jour, le monde entier soit débarrassé, non seulement de la « pwofitation » et de l'exploitation, mais aussi de ses corollaires, tels le racisme, et toutes les formes d'oppression et d'injustices qui caractérisent cette société.

Monsieur Hayot, en me traduisant devant le tribunal, a rendu un service - certes involontaire - à la cause que je défends !

En effet, depuis plusieurs semaines, des centaines et des centaines de travailleurs, de militants, de jeunes, ont discuté, réfléchi, se sont réunis, ont distribué des milliers de tracts, bref, se sont mobilisés non pas pour ma défense, mais pour leur dignité, car je ne me sens nullement coupable dans ce procès !

Bien au contraire, je me sens mobilisée pour venir ici porter la seule accusation qui est juste, contre ceux du gros patronat qui estiment avoir un droit divin d'extorquer aux salariés l'essentiel des fruits de leur production, de disposer de ces salariés comme d'accessoires jetables, les embauchant et les licenciant comme bon leur semble !

Mais justement, la grève de 2009 a eu le mérite de poser un problème même s'il ne l'a pas résolu. Celui de notre refus de laisser une bande de Békés exploiters et voleurs, d'origine diverse, y compris, ceux issu de la population même qui fut esclave ici, celui de notre refus de les laisser faire ce qu'ils veulent dans ce pays.

Déclaration finale de Ghislaine Joachim Arnaud lue au tribunal

Il est temps pour nous, classe laborieuse et populaire de décider nous-mêmes de ce qui est conforme à nos besoins et de contraindre les exploités à agir dans ce sens ou à nous laisser la direction des entreprises et de la société !
Nous saurons quoi en faire !

Pour finir, face à l'accusation de racisme dont je suis l'objet, j'aimerais rassurer les rares békés qui douteraient de mon humanisme !

Il est celui des militants communistes révolutionnaires, de syndicalistes qui veulent construire une autre société où la morale dominante ne sera pas la morale du compte en banque et de l'âpreté au profit !

Je suis profondément convaincue que notre humanisme est supérieur à celui des exploités békés, européens, chinois, indiens noirs ou autres !

Car pour moi, à l'instar d'un historien haïtien « la haine n'a jamais rien créé »

Notre humanisme, c'est celui qui veut fonder les libertés sur la mise à disposition des êtres humains de toutes les ressources qu'ils créent et non le maintien de la domination sur la société d'une petite minorité d'extorqueurs, de profiteurs, d'usurpateurs que les masses en lutte ont désigné sous le nom de "bande de békés voleurs et profiteurs", autrement dit tous ces gros capitalistes qui sucent le sang du peuple travailleur pour faire grandir leur fortune !

Cependant, force est de reconnaître que mon accusateur a fait oeuvre utile, même si c'est à partir d'une mauvaise foi évidente, en un sens il a fait avancer notre combat, comme dit le proverbe créole : **kod yanm ka maré yanm !**
L'igname s'entortille avec ses propres lianes !

[1] Lire : [Communiqué de soutien du LKP à Ghislaine Joachim-Arnaud](#).